

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE : [REDACTED]

Montréal, le 26 juin 2020

Objet : Demande d'accès – Lignes directrices applicables aux assureurs en 2007
Notre dossier : GDC05-06-01-2986

[REDACTED]

Nous désirons accuser réception et donner suite à votre demande reçue au Secrétariat général de l'Autorité des marchés financiers (l'«Autorité»), le 15 juin dernier, relativement à l'objet mentionné en rubrique.

En réponse à votre requête, vous trouverez ci-joint une copie de la version des lignes directrices développées par l'Autorité et applicables aux assureurs en 2007 :

- Ligne directrice – Saine gestion des risques (assurance de personnes) révisée en décembre 2000;
- Ligne directrice sur les exigences en matière de suffisance des fonds propres (assurance de personnes), révisée en janvier 2007;
- Ligne directrice en matière de suffisance du capital (assurance de dommages), révisée en janvier 2007.

Nous vous prions d'agréer, [REDACTED], l'expression de nos meilleurs sentiments.

Original signé

M^e Benoit Longtin
Responsable de l'accès à l'information
Secrétaire général adjoint
Autorité des marchés financiers

p.j.

Québec
Place de la Cité, tour Cominar
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Téléphone : 418 525-0337
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Télécopieur : 418 525-9512

Montréal
800, square Victoria, 22^e étage
C.P. 246, tour de la Bourse
Montréal (Québec) H4Z 1G3
Téléphone : 514 395-0337
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
Télécopieur : 514 873-3090